La Charente-Maritime met ses bénévoles à l'honneur

mardi 5 avril 2022, par lpe

Pour la première fois, vendredi dernier, le Département de Charente-Maritime a mis les bénévoles du territoire à l'honneur avec l'organisation d'une soirée ponctuée par la cérémonie de remise des Prix "Projet Coup de Cœur" à 6 structures pour le caractère innovant de leurs actions.

"*Les bénévoles incarnent la solidarité au quotidien. Leur formidable engagement fait la vitalité de notre société attentive aux plus fragiles, respectueuse, fraternelle dans les temps heureux comme dans les moments difficiles*." soulignait en introduction le document de présentation de la démarche. La Charente-Maritime compte près de 120.000 bénévoles répartis dans quelques 13.000 associations.
Rappelons que La loi ne définit pas le bénévolat et c'est ce qui explique sa particulière souplesse. Cependant, le Conseil Économique, Social et Environnemental en a précisé les contours en 1993, avec cette définition toujours d'actualité : **Est bénévole toute personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial**.

Prix Projet Coup de Cœur, 18 nominés, 6 lauréats

LAUREATS 2022			
Participation citoyenne			
2021	Centre intercommunal d'Action Sociale du Bassin de Marennes	Marennes-Hiers-Brouage	Mise en place du projet "Chantier jeunes volontaires" du 19 au 23 juillet 2021 afin de favoriser l'ouverture aux autres et le partage des savoirs
Égalité et discrimination			
2021	Judo Club Rochefortais	Rochefort	Aide par le sport à la reconstruction des femmes et jeunes filles victimes de violences, du 1er octobre au 31 décembre 2021
Sport			
2020	Gym Volontaire Saint-Hilaire 17	Saint-Hilaire-de-Villefranche	Maintien du lien social dans le cadre de la pratique sportive des séniors durant l'épidémie. « Dédoubler les cours afin de maintenir et de renforcer le soutien auprès de nos séniors »
Engagement bénévole			
2019	Association Atelier d'Arts Martin Cassagneyrol	Saint-Georges-des-Côteaux	D'Hier et d'Aujourd'hui : jardins et dessins : journée bénévole pour l'animation intergénérationnel autour des pratiques artistiques en milieu rural : Euhad, centre de loisirs, etc
Culture et patrimoine			
2018	Commune de Brizambourg	Brizambourg	Sensibilisation des enfants et de la population sur le devoir de mémoire en lien avec le projet pédagogique du groupe scolaire. Soirée cinéma avec débat en présence d'un professeur d'histoire, animations, programmation de sobriétés de théâtre, expositions, lectures en bibliothèques
Ecologie			
2021	Association Aux arbres citoyens !	La Rochelle	Organisation de cueillettes de fruits anti-gaspillage et solidaire dans les communes de l'agglo Rochelaise

Depuis 2018, afin de soutenir les associations et les collectivités qui œuvrent au service de l'intérêt général, le Département lance chaque année un Appel à Projets sur des thématiques choisies. Organisation d'événements intergénérationnels, projets de vacances solidaires, accompagnement à la création de jardins partagés, promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes, marche pour la protection de l'environnement … Sont quelques exemples d'initiatives bénévoles pouvant bénéficier du soutien financier du Département (en moyenne 1000€ à 1500€ par projet). Depuis 2018, 244 initiatives citoyennes sont ainsi été soutenues.

L’heure civique

En octobre 2021 le Département de la Charente-Maritime en partenariat avec l’Association des Maires de la Charente-Maritime lançait le dispositif “L’Heure Civique” initié par l’Association “Voisins Solidaires”. Cette initiative solidaire vise à encourager les Charentais-Maritimes à offrir une heure par mois de leur temps pour une action de solidarité en faveur d’un voisin ou d’un habitant de leur commune. Aujourd’hui, ce sont déjà presque 60 communes qui ont répondu présente en s’inscrivant dans cet élan d’altruisme et de générosité.
L’Heure Civique est un programme de mobilisation des habitants impulsé par le Département pour apporter une solution à la fragilisation du lien social. Pour fonctionner, ce dispositif s’appuie sur une étroite collaboration entre les collectivités territoriales et les acteurs de la société civile.
Le secret … Pas besoin de faire partie d’une association, juste l’envie de s’impliquer individuellement, bénévolement et librement !